

## ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

### A qui de droit

Je, soussigné, *Samuel YEYE, Conseiller du Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique, et Point focal du Programme d'investissement forestier (PIF)*, certifie que la société SalvaTerra SAS, basée à Paris, France, a réalisé, en qualité de consultant, les services relatifs à **la révision de la proposition de préparation à la REDD+ (R-PP) du Burkina-Faso entre juin et novembre 2013**, pour un montant total de **23 315 €**.

Ces services ont été les suivants :

- **Aider le Gouvernement du Burkina-Faso à finaliser le R-PP avant sa soumission au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) le 31 juillet 2013, en intégrant les commentaires formulés sur ce document par le Panel technique consultatif (TAP) et le Comité des participants du FCPF ;**
- **Aider le Gouvernement du Burkina-Faso à intégrer les derniers commentaires du TAP pour soumettre une version finale du R-PP au FCPF avant le 15 novembre 2013.**

Je confirme que la réalisation de ces activités par SalvaTerra SAS s'est avérée conforme aux attentes, y compris les résultats attendus et les échéances fixées. Mon organisme est satisfait de cette prestation et *a apprécié très positivement la qualité du travail et le professionnalisme dont a fait preuve les experts de Salva Terra SAS.*

Cette attestation est délivrée à SalvaTerra SAS suite à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit.

**Samuel YEYE**  
**Conseiller du Ministre / MEEVCC**  
**Point focal du PIF**



*Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique (MEEVCC)*

03 BP 7044 Ouagadougou 03 Ouagadougou Kadiogo | Burkina-Faso

Tel : +226 25 32 40 74 à 78 Email : [yeyesam@gmail.com](mailto:yeyesam@gmail.com) Internet : <http://www.environnement.gov.bf>